Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20260225-CCAS_2026__03-DE

Querrien

DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S.

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, le vingt-cinq février, le Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Président.

Convocation du : 17 février 2026

Membres présents : Stéphane CADO, Marie-Noëlle ROBIN, Gwen LE GOFF, Bruno MAHÉ, Marianne MILER, Valérie DEMOOR, Marie-Claire HELOU, Marie-Odile MOYSAN et Jean-Bruno GARNIER.

Membres excusés : Juliette PASQUIER, Marie-Christine LAFITTE qui donne pouvoir à Marie-Noëlle ROBIN.

Membres absents : Néant

Monsieur Jean-Bruno GARNIER a été désigné secrétaire de séance.

---

n° 3./ février 2026

Vote du Budget Primitif 2026 provisoire

Le Président présente le budget primitif provisoire 2026, qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

- **Fonctionnement : 15 509.72 €**
- **Investissement : 30 660.82 €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (10 voix) :

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif provisoire 2026 ci-dessus proposé.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

En Mairie, le 25 février 2026
Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de QUERRIEN 29310